

École Élisabeth Martres – Bonrepos sur Aussonnelle

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 15 mars 2018, 18 heures.

Présents :

M. Gasc, *Maire*.

Mmes Reveillère, Fontanie, Sirvent, Lhériaux et M. Samson, *délégués des parents d'élèves*.

Mme Duffort, directrice, Mmes Obin, Petit, Renard, Tran, Gutierrez, Servant et Giordan, M. Escouboué, *enseignants*.

Mme Monteiro, *ATSEM*.

Mme Couloumiers, *Députée Départementale de l'Éducation Nationale*.

Mme Labarda, Mme Dufour et M. Archideq *responsables à la CAM.* *AU BUREAU AGGLO. !*

Alexandre Descalzo, Anna Oundjian et Hugo Andriantsalama, *délégués des élèves (CM1/CM2)*

Excusés :

M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale*.

M Combret, *Adjoint au Maire*.

Mmes Doumeng, Oundjian, Antras, Pichot, Weber et Carrie, *déléguées de parents d'élèves*

Mme Cabrera, *ATSEM*.

La parole est tout d'abord donnée aux délégués des élèves qui ne seront présents que 30 minutes .

Ils remercient l' APE pour le spectacle de Noël (il a beaucoup plu à tous) et le loto ; les enseignants pour les sorties (annoncées en conseil de classe).

M. Archideq ne pouvant être présent tout le conseil, nous traiterons les questions dans l'ordre suivant :

- Questions matérielles (locaux et fonctionnement de l'école).
- Bilan des différentes actions des premières périodes.
- Présentation des différents projets et actions à venir et de leur financement

1/Questions matérielles :

Locaux :

Questions des élèves : Où en sont les travaux de l'école ?

Questions des parents :

-Pouvons-nous savoir où en est la procédure engagée pour trouver les responsabilités du sinistre ? Et si vous avez plus de précisions sur les délais ?

-Article pour état, avancement, coût, expertise, rapport étude initiale et rapport BC d'avant et à venir sur travaux de l'école sur le site de la mairie ?

- La Mairie compte t'elle porter plainte contre X pour mise en danger de la vie de nos enfants ?- Les parents souhaiteraient une réunion publique spécifique avec la Mairie sur le sujet des travaux de l'école.

- Peut-on supposer que les enfants retrouveront leur école / cantine / Alae à la rentrée de septembre ?

Réponse de M. le Maire :

Le bureau d'études rend son cahier des charges en janvier. L'appel d'offre est publié en février et la commission d'appel d'offre réunie le 9 mars. Une seule entreprise a candidaté (offre à environ 91000 €).

Suite à l'analyse de l'offre, nous avons transmis le dossier au bureau d'étude qui a répondu aujourd'hui même. L'offre sera validée en conseil municipal. Il faudra être vigilant sur les délais: début des travaux en avril, fin mi-juin (tout au long des réparations, les procédures seront surveillées par la commission de sécurité et le bureau d'études), passage de la commission de sécurité en suivant qui vérifiera la solidité des structures, réouverture de l'école en septembre. souhaite

Sauf Alae -
La décennale a échoué en janvier ; une prorogation de la décennale serait vouée à l'échec. La trentennale n'existant plus, il faudrait maintenant prouver que l'entreprise avait conçu délibérément une mauvaise structure (Procédure abandonnée). Nous ferons des demande d'aides auprès des institutions.

Réunion publique: des articles sont publiés sur l'Echo et sur le site de la Mairie. Monsieur le Maire n'envisage pas de

M. Archideq propose aux délégués de parents d'élèves de venir goûter un repas avec un élu, en prévenant à l'avance par mail; la nutritionniste peut être présente sur ce moment.

- Les enfants primaires du premier service n'ont que 15 minutes pour manger.
Pouvez-vous confirmer cela et y remédier svp?

Mme Dufour ne confirme pas! Le repas du premier service a été chronométré entre 30 et 40 minutes. Tous les CP mangent au premier service de cantine. Les CP et les CE2 partent rapidement à la cantine (ils sont sur place et un animateur est détaché pour les CP du site de la mairie). Les élèves de maternelle arrivent en suivant (le pédibus est plus long avec les petits). Pour les maternelles, il n'y a pas de contrainte de temps pour manger, car aucun autre service n'est prévu à la suite.

- « Je me demandais comment la pause du midi se déroulait pour les petites sections.

J'ai l'impression qu'ils partent à la cantine à 12h, et qu'ils en reviennent vers 13h20 / 13h25... pour filer à la sieste de suite.

Ca veut dire qu'ils n'ont aucun moment "libre" pour courir, se défouler, etc...?

Ils passent d'une certaine "rigueur" et du "contrôle de soi" en classe, à la cantine (idem: rester assis, bien se tenir...), à la sieste? Il me semble qu'ils ont besoin de "lâcher" un peu à un moment avant le temps de repos de la sieste. Peut-être peuvent-ils se défouler dans une cour à côté de la cantine? »

Réponse Enseignants : Les PS ont des temps récréatifs et ludiques dans la journée, heureusement. Par contre, nous ne tenons pas vraiment à ce que nos élèves courent et se défoulent juste avant la sieste.

Réponse ALAE : le fonctionnement a changé depuis 2 semaines, car les enfants ont grandi. Les PS passent aux toilettes en partant de la cantine et il leur est proposé un petit temps de jeu, avant la lecture d'une histoire pour aller à la sieste calmement. Les MS et GS ont un temps de jeu, de balade en sortant de la cantine. Ce fonctionnement est à l'essai.

- Tous les niveaux de l'école pratiquent ils régulièrement et de manière équitable du sport ?

Réponse Enseignants : certaines matières ont été un peu moins investies (sport, arts visuels) sur certaines classes à cause du retard dû au sinistre de l'école .

- L'APC a-t-il repris ?

Réponse Enseignants : Oui, depuis la Toussaint. Cette heure d'APC peut être proposée à un groupe d'élèves pour travailler sur un projet particulier, mais aussi pour une aide personnalisée (ne concernant pas tous les élèves). Ce temps est mutualisé sur l'école (en particulier les maîtresses de maternelle soutiennent les enseignantes de CP).

- Pour que le rythme scolaire de 4.5 jours soit le plus bénéfique pour l'apprentissage des enfants, ne serait-il pas adéquate de laisser le mercredi matin aux apprentissages et de faire chorale un autre jour de la semaine (le lundi am par exemple) ?

Réponse Enseignants : La chorale est un apprentissage très important.

- Les 20 ordinateurs du service des impôts sont maintenant à nous. Est-il envisageable lorsque l'école sera en état de garder un « algéco » et d'y installer une salle informatique ? Ces locaux ayant été remis aux normes pour y accueillir nos enfants, ils devraient l'être encore d'ici quelques mois.

Réponse Enseignants : Favorable à une salle informatique si l'accès à internet est effectif. De plus, le parc informatique de l'école est à revoir lors de la réintégration du groupe scolaire.

Les ordinateurs fixes dans les classes sont utilisés par les élèves exclusivement, pour la réalisation de projets pédagogiques, mais répondent aussi à des usages spécifiques (utilisation du clavier en cas de bras cassé, outil plus adapté pour certaines difficultés d'apprentissage...)

L'équipe enseignante informe le conseil que notre école (les CM2) fait partie des 240 écoles sélectionnées en France par l'Education Nationale, pour recevoir sur une journée des tablettes afin de mettre en place de nouvelles évaluations nationales.

Réponse Mairie : aujourd'hui il n'y a pas d'accès internet dans les algécos. Son installation représente un coût important et les algécos devront reprendre leur ancienne fonction. Pour l'heure il n'y a pas de bâtiment disponible. La priorité sera donnée au changement du parc informatique de l'école (portables datant d'une dizaine d'années) en augmentant la capacité de ce parc (sur 1 ou 2 ans).

3/Présentation des différents projets et actions à venir et de leur financement.

Muséum de Toulouse : toute l'école.

Judi 24/05: CE2 + CM (visite + ateliers)

Judi 07/06: Maternelle + CP et CE1 (visite + ateliers)

coût: visite 1059 € + transport 931,40€ (322€ + 609,40€) = 1990,40€

Larressingle, camp de guerre médiéval et ville fortifiée : toute l'école

Lundi 25/06: Maternelle+ CM

Mardi 26/06: CP/CE1/CE2

coût: visite 1232 €+ transport 1884,30€ (906,40€ + 977,90€)= 3116,30€

Airbus : les GS et les CM.

coût: visite 839 €+ transport 269,50€ = 1108,50€

Salde de la coopérative scolaire: 4788,47€

Subvention de l'APE: 1990,40€ (Pour couvrir la sortie au Muséum)- UN GRAND , GRAND MERCI !

Subvention de la Mairie: 1650€

La séance est levée à 19h59.

